

Image not found or type unknown



## Téléviseur défectueux

Par **Bulotte**, le **12/07/2021** à **13:28**

Un téléviseur commandé dans un magasin est livré défectueux. Le défaut n'a pas été vu malgré déballage avec le livreur. Il était masqué par une protection d'écran qu'il était interdit d'enlever avant le montage complet. Le téléviseur est inutilisable. Le vendeur refuse l'échange car le colis n'a pas été refusé à la livraison. Quel recours ?

Par **P.M.**, le **12/07/2021** à **13:32**

Bonjour tout d'abord,

S'il n'était pas possible de constater le défaut à la livraison, l'objection du vendeur est sans fondement...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'abord d'une association de consommateurs...